



**1<sup>MA</sup> SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2025**  
**30 È 31 DI GHJINNAGHJU**

**1<sup>ère</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025**  
**30 ET 31 JANVIER**

**N° 2025/E1/004**

**Question orale déposée par Mme Véronique PIETRI  
au nom du groupe « Core in FRONTE »**

**OBJET : Chì sviluppu pè a cità di l'Isula?**

Sgiò Presidenti,

Tous les groupes politiques, ici présents, ont été informés par courrier de l'action que mène actuellement « u culletivu 66 » à l'Isula Rossa.

Comme le précise ce courrier, avec raison, cette commune du littoral, comme tant d'autres, continue se subir une féroce spéculation foncière et immobilière.

Une situation qui met en relief une énième “bétonnisation à outrance” à laquelle le Président du Conseil Exécutif, ici même, a affirmé son opposition.

Une situation pour laquelle Madame la Maire d'Isula Rossa, qui est également membre de cet exécutif affirmait il y a peu : « *Nous devons trouver un équilibre entre les Corses qui louent un bien quelques semaines par an pour améliorer leur pouvoir d'achat et des logiques spéculatives qui ont un impact terrible sur le foncier et l'accès au logement pour les populations locales* ».

Une situation qui est d'autant plus grave que l'association souligne ici un projet immobilier dont elle s'interroge sur les effets induits qui peuvent être :

- La minorisation des Corses sur leur propre terre au bénéfice de certains profiteurs ;
- La mise à mal des écoles primaires et maternelles.

Concernant le projet en question et le cadre dans lequel il s'inscrit, il interpelle tant par son parcours torturant (de 1981 à nos jours) que pour ses controverses techniques : il est, d'ailleurs, l'objet d'un recours gracieux par le collectif concerné.

Outre le fait qu'il interroge sur sa réelle portée administrative, il questionne, sous certains aspects, les services de la Collectivité de Corse pour lesquels des explications sont attendues.

Sans préjuger quoi que ce soit sur les porteurs du projet en question, nul ne peut nier, qu'à l'instar de très nombreuses communes de Corse, que l'Isula subit la une logique de l'intérêt particulier qui prend le pas sur le bien commun.

Une logique qui s'accompagne d'une forte dépossession foncière et d'un constant affairisme immobilier spéculatif. Elle participe à la disparition programmée des Corses sur leur propre terre. C'est aussi dans ce terreau qu'apparaissent les dérives mortifères que nous connaissons trop. L'actualité est là pour nous le rappeler.

L'Isula, dont l'INSEE indiquait en 2021 *“que le nombre total de logements était de 3418 pour 3224 habitants, ce qui représente un solde positif de 194 logements, dont 1527 occupés de façon permanente et 1861 de façon secondaire”* est-elle vouée, à l'instar de nombreuses communes à s'enliser dans une situation humaine, sociale, culturelle, économique et urbanistique désastreuse ?

Fort de cette projection supposée, nous vous demandons avec insistance en vue de clarifier les enjeux en cours :

Vous avez été saisi d'un courrier officiel du «Cullettivu 66 », de l'Isula, portant sur le contexte décrit ci-dessus.

Quelle est votre vision de ce développement et quels peuvent être votre rôle et action sur ce que nous voulons ou pas pour la Corse d'aujourd'hui et de demain ?

À ringrazià vi.